



## **Andréa Brouille à la rencontre des acteurs économiques pour leur présenter les grands axes de la politique d'intervention régionale**

lundi 6 février 2023, par [lpe](#)

C'est accompagnée de Béatrice Gilot (Directrice de l'économie territoriale, basée à Poitiers) et de Marion Gust (DGA, basée à Bordeaux), que la vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine, en charge du développement économique, Andréa Brouille, conduit sa tournée des territoires afin de présenter le Schéma régional de développement économique qui sera en vigueur jusqu'en 2028.

Si les règlements d'intervention et leurs fameuses éco-conditionnalités, ne seront validés par l'assemblée régionale qu'au printemps prochain, la prise de contact au sein des 13 territoires de notre grande région est essentielle. *"Nous sommes ici à Niort ce mercredi pour mener la 11e rencontre avec les acteurs économiques du territoire, leur rendre compte des actions menées et leur présenter les grands axes du SRDEII 2022-2028."*

La vice-présidente de Région, également maire d'une commune de Haute-Vienne, sait bien que pour attirer les entreprises, une offre foncière séduisante ne suffit plus. *"Nous devons placer l'humain et les territoires au cœur du développement mais il nous faut aussi garantir que les aides versées seront remboursées si l'entreprise quitte le territoire dans les 10 ans."* Un "engagement" qui viendra compléter ces fameuses éco-conditionnalités (RSE, non distribution de dividendes, sobriété énergétique...) avec un marqueur sociétal fort sur ce second schéma depuis l'avènement de la Nouvelle-Aquitaine en 2016. Il faut dire que l'exécutif régional ambitionne à l'horizon 2030 de faire de la Nouvelle-Aquitaine la 1ère région éco-responsable de France.

Andréa Brouille s'est engagée à faire le bilan de ce schéma dans deux ans. En attendant, les entreprises qui souhaiteraient être accompagnées dans leurs investissements, leur installation... en résumé pour tout projet, peuvent contacter leur conseiller régional, les services économiques de leur communauté de communes ou d'agglomération ou les chambres consulaires notamment. Les portes d'entrée sont nombreuses... trop peut-être ?

CR

Pour tout savoir sur ce nouveau schéma régional, suivez ce lien : <https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr>